

MÉMO TRI

TRIONS ENCORE PLUS
Maintenant et pour de bon !

✓ Déchets alimentaires



100% COMPOSTÉS



✓ Tous les emballages et papiers (en vrac, vidés, et non emboîtés)



PLASTIQUE

MÉTAL (MÊME PETIT)



CARTON

PAPIER

SE TRIENT À 100%



✓ Ordures ménagères



100% ENFOUIES

Sac fermé 50 litres max.



✓ Emballages en verre



100% RECYCLABLES



✓ Textiles, linge et chaussures



100% RÉUTILISÉS OU RECYCLÉS



OU DÉCHÈTERIE OU RESSOURCERIE OU DON

✓ Déchets occasionnels



100% RÉEMPLOYÉS, RECYCLÉS OU VALORISÉS



DÉCHÈTERIE OU RESSOURCERIE OU DON

Vos contacts

Demandes de bacs et collecte :



04 67 96 16 27
cc-clermontais.fr



04 67 88 90 90
lodevoislarzac.fr



04 67 57 65 63
cc-vallee-herault.fr

Septembre 2023 - Ne pas jeter sur la voie publique

Collecte des colonnes, tri et conseils pour réduire vos déchets :



Syndicat Centre Hérault
04 67 88 18 46
syndicat-centre-herault.org



GUIDE DU TRI DES DÉCHETS

Déchets alimentaires • Emballages et papiers • Ordures ménagères • Emballages en verre • Textiles, linge et chaussures • Déchets occasionnels



INFOS, CONSEILS TRI
syndicat-centre-herault.org



Nos déchets ont de la valeur, TRIONS-LES !



Syndicat Centre Hérault

NOUS TRAITONS VOS DÉCHETS...

Ensemble !

UN SERVICE COMMUN ET ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Depuis 25 ans, les Communautés de communes du Clermontais, de la Vallée de l'Hérault et du Lodévois et Larzac ont confié au Syndicat Centre Hérault la compétence « **collecte et traitement des déchets ménagers** ».

LÉGENDE

- Site d'enfouissement (ISDND)
- Déchèteries
- Déchèterie mobile
- Plateforme de compostage
- Centre de tri

Nos partenaires

- Ressorcerie Cœur d'Hérault
- Le Recyclage Lodévois de l'Abeille Verte
- La Grande Conserve - Ressourcerie du bâtiment

COMMENT SONT GÉRÉS mes déchets ?

• Qui collecte les déchets ?

Les Communautés de communes collectent les bacs en porte à porte.

Le Syndicat Centre Hérault collecte les colonnes de tri et gère les apports en déchèterie.

*Nos partenaires : rendez-vous pages 14 et 15.

DES ENJEUX IMPORTANTS

Notre objectif, avec nos partenaires : **valoriser, recycler** et **sensibiliser** à la réduction des déchets pour **préserver les ressources naturelles** et maîtriser les coûts.



POUR RÉEMPLOYER PLUTÔT QUE JETER

JE DÉPOSE MES DONS

Mobilier, jouets et puériculture, vaisselle, bibelots, déco, livres et fournitures scolaires, matériel de sports et de loisirs créatifs, petit électroménager, hifi et vidéo.

LA RESSOURCERIE COEUR D'HÉRAULT

4 rue des Chênes verts
ZAE La Garrigue
34725 Saint-André-de-Sangonis
coeurherault@gammes.org
04 99 91 20 42



A VOTRE SERVICE

- Accueil des dépôts de dons sur RDV uniquement
- Boutique de vente
- Repasserie
- Prêt de vaisselle réutilisable pour vos événements

JE NE METS PAS !

Objets rouillés, cassés.

L'ABEILLE VERTE AVEC LE RECYCLAGE LODÉVOIS ET RECYCL'AIDES 34

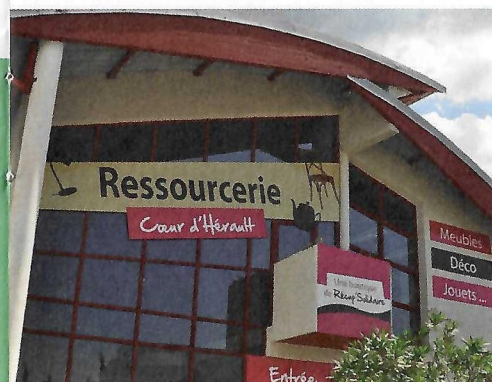
17B Boulevard Jean Jaurès
34700 Lodève

communication@labeilleverte.net
04 67 44 92 70
labeilleverte.net



A VOTRE SERVICE

- Accueil des dépôts de dons à l'entrepôt : PAE Le Capitoul, Route de Montpellier à Lodève - 09 84 57 10 25
- Boutique de vente : 26 rue de la Lergue à Lodève - 09 52 87 34 94
- Ramassage encombrants / Débarras 04 67 88 86 00
- Atelier de couture



TROIS RESSOURCERIES SUR LE TERRITOIRE

✓ UNE DEUXIÈME VIE À VOS OBJETS

Les ressourceries sont des associations qui proposent à la vente des objets et matériaux dont vous ne vous voulez plus mais qui peuvent servir à d'autres, après une simple remise en état ou réparation si nécessaire. Vos dons évitent la production de déchet.

✓ DONNER PLUTÔT QUE JETER

Vous avez des objets et matériaux en bon état ou réparables dont vous souhaitez vous séparer, vous avez deux solutions :

- les déposer soit directement dans les locaux des ressourceries,
- soit dans le local des Objets réemployables des déchèteries du territoire (sauf Montpeyroux, Le Caylar et Octon).

Moins de déchets
Plus de solidarité

✓ CONSOMMER RESPONSABLE ET FAIRE DES ÉCONOMIES

Quelque chose vous manque ? Plutôt que d'acheter neuf, pensez à aller voir en ressourcerie. Vous pouvez dénicher des pièces uniques de seconde main et même découvrir des objets vintage, tout en faisant des économies.

✓ DES EMPLOIS LOCAUX




Les ressourceries permettent de créer de l'emploi local. Elles fonctionnent aussi avec des personnes en insertion professionnelle qui sont formées à la collecte, la valorisation et la vente.

LA GRANDE CONSERVE, LA RESSOURCERIE DES MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI

9859F chemin de Montpellier
34700 Lodève

contact@lagrandeconserve.fr

06 76 77 41 01

lagrandeconserve.fr   

✓ A VOTRE SERVICE

- Accueil des dépôts de dons
- Espace de vente de matériaux
- Diagnostic, déconstruction, collecte de matériaux sur sites
- Réalisation de chantier avec des matériaux de réemplois

✓ JE DÉPOSE MES DON

Matériaux, bois de construction, déco et agencement d'intérieurs, articles d'électricité, sanitaire et plomberie, portes et fenêtres, agencement d'extérieurs et jardin...



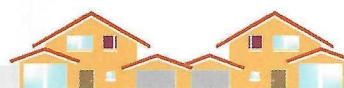
À VOUS DE LES TRIER !

Tous les moyens de tri
sont mis à votre disposition !

✓ TRIER C'EST FACILE !

Pour trier vos déchets du quotidien, collecte en porte à porte, 391 points tri de proximité disponibles 24h/24 et 7j/7, neuf déchèteries et trois ressourceries sont à votre service sur le

Collecte en bacs



SECTEUR PAVILLONNAIRE

Le bac est affecté au logement.
Il faut le sortir la veille de la collecte
et le rentrer après la collecte.



Déchets
alimentaires
1 fois par
semaine



Ordures
ménagères
1 fois toutes
les 2 semaines



Emballages
et papiers
1 fois toutes
les 2 semaines



Emballages
en verre
(à déposer en points tri
de proximité)

Collecte en points tri de proximité



CENTRE VILLAGE ET RUES ÉTROITES

* Un badge d'accès est nécessaire.
Renseignez-vous auprès de votre
Communauté de communes.

Evite
l'encombrement
des bacs à domicile
et des trottoirs



Déchets
alimentaires*



Ordures
ménagères*



Emballages
et papiers



Emballages
en verre

HABITAT ISOLÉ

Collecte en bacs ou en points tri de proximité
en fonction de la pertinence.

À SAVOIR

Textiles, linge et chaussures : à déposer en point
tri de proximité, déchèterie ou ressourcerie.



POURQUOI EST-CE IMPORTANT de trier mes déchets ?

- Vous limitez le gaspillage.

On réutilise les matières premières plutôt que de les extraire pour fabriquer de nouveaux produits. On limite la consommation d'énergie et d'eau, ainsi que les émissions de gaz à effet de serre.

- Vous favorisez l'emploi et l'innovation.

Des emplois, souvent locaux et non délocalisables, sont créés dans le recyclage. Trier, c'est donner l'envie aux industriels de trouver de nouvelles solutions pour recycler.

RÉDUIRE NOS DÉCHETS

= consommer autrement !

LA MÉTHODE DES 5R

Refuser

C'est se poser la question avant d'acquiescer un nouvel objet ou vêtement : en ai-je vraiment besoin ? Et refuser ce qui n'est pas essentiel : les emballages, les objets publicitaires, la mode, la publicité ...

Réduire

C'est acheter en vrac pour éviter les emballages, acheter des produits durables plutôt que jetables, privilégier les services immatériels (culture, sorties...) plutôt que des objets encombrants qui finiront par être jetés. C'est aussi éviter le gaspillage alimentaire.



Réutiliser, réparer

Je n'en veux plus, plutôt que de les jeter, je les donne ou je les vends ! S'ils sont cassés, j'essaie de les réparer ! Je peux trouver de l'aide dans un Repair Café, auprès d'un réparateur professionnel ou encore sur des tutoriels en ligne.



Recycler

Triés et déposés au bon endroit, mes déchets recyclables deviennent des ressources ! Surtout je ne les jette pas dans le bac gris !

Rendre à la terre

Je dépose mes déchets alimentaires dans le bac vert ou le composteur pour qu'ils soient transformés en compost et puissent servir à enrichir nos terres agricoles !

POUR ALLER PLUS LOIN et réduire mes déchets : J'adopte l'Esprit Zéro Déchet !

Changer mes modes de consommation c'est possible ! Je suis accompagné par le Syndicat Centre Hérault sur : syndicat-centre-herault.org et sur ses réseaux sociaux



- ✓ Stop pub
- ✓ Recettes zéro gaspillage
- ✓ Vaisselle réutilisable
- ✓ Couches lavables
- ✓ Compostage partagé
- ✓ Conseils et astuces



EN DECHÈTERIE, JE TRIE MES DÉCHETS PAR CATÉGORIE

Mes déchets sont des ressources. Afin de permettre une valorisation maximale des matériaux (recyclage, valorisation matière et énergétique, traitement spécifique), je les dépose au bon endroit en suivant bien les panneaux de signalisation sur site et les indications des agents de déchèterie.



❌ OÙ DÉPOSER MES DÉCHETS REFUSÉS ?

Déchets chimiques et produits phytosanitaires des professionnels
 → retour distributeurs
Amiante
 → professionnels spécialisés
 (je suis un particulier : voir conditions sur syndicat-centre-herault.org)

Pneus et bouteilles de gaz
 → retours revendeurs
DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux)
 → dastri.fr
Médicaments inutilisés ou périmés
 → pharmaciens (Cyclamed)

TRIER MES DECHETS OCCASIONNELS

MES BONS RÉFLEXES AVANT D'ALLER EN DÉCHÈTERIE



J'économise de l'eau en maintenant l'humidité de mes végétaux par le biais du paillage ! Les haies broyées ou tontes séchées peuvent être compostées ou utilisées en paillage aux pieds des massifs et arbustes.



Je retourne mes appareils et meubles usagés là où je les ai achetés. À l'achat d'un appareil neuf, mon distributeur doit reprendre gratuitement l'ancien (pneus, appareils électriques, cartouches d'encre, meubles ...).



Je donne une seconde vie à mes meubles et objets dont je n'ai plus l'utilité ! Je les apporte directement aux ressourceries en bon état. J'y découvrirai leur boutique et leurs petits prix.



J'utilise les bornes de collecte présentes en magasin. De nombreux points de collecte sont disponibles pour recycler mes objets usagés (piles, ampoules, objets électriques, articles de sports et loisirs...).



Je mutualise mes visites en déchèterie avec mes proches et voisins. C'est plus économique et écologique ! Je pense aussi aux personnes fragiles ou non véhiculées qui m'entourent.



Je mets une tenue appropriée pour effectuer le déchargement en toute sécurité en déchèterie. Je porte des chaussures fermées (fortement recommandé).



Je suis responsable de mon déchargement. J'utilise mes propres outils (pelle, balais ...).



Je trie mes déchets par catégorie (cartons, bois, gravats...) avant de les déposer. Je gagne ainsi du temps.



Je suis accompagné d'un proche pour décharger plus facilement et rapidement.



Si je possède une remorque, je l'arrime bien et je la couvre pour éviter les chutes et envols de débris sur la route.

GRÂCE À NOS GESTES DE TRI

20 000 tonnes de déchets sont valorisés (recyclage, valorisation matière et énergétique, traitement spécifique) en moyenne chaque année.

SOMMAIRE

2-3

NOUS TRAITONS VOS DÉCHETS, A VOUS DE LES TRIER

4

RÉDUIRE NOS DÉCHETS = consommer autrement !

6-9

TRIER MES DÉCHETS DU QUOTIDIEN

- Mes déchets alimentaires
- Mes emballages et papiers
- Mes ordures ménagères
- Mes emballages en verre
- Mes textiles, linge et chaussures

10-15

TRIER MES DÉCHETS OCCASIONNELS

- Le réseau déchèteries : mon service de proximité
- Accès en déchèterie : mon badge obligatoire
- Mes bons réflexes avant d'aller en déchèterie
- En déchèterie, je trie mes déchets par catégorie

14-15

TROIS RESSOURCERIES SUR LE TERRITOIRE

16

MON MÉMO-TRI



ERREUR DE TRI

70% VALORISABLE

30% NON VALORISABLE



FOCUS SUR LES ERREURS DE TRI QUI COÛTENT CHER !

En 2022, nous avons produit l'enfouissement. Ce traitement est lourdement taxé par l'Etat parce qu'il favorise l'épuisement des ressources naturelles au lieu de les réutiliser. Il est donc urgent de diminuer notre production de déchets et de les trier. Un seul objectif : **diviser par deux les déchets enfouis.**



✓ JE DÉPOSE

Épluchures, fruits et légumes abîmés, restes de repas (viande, os, poissons, arêtes, croûtes de fromage, pain etc.), café (dosette et filtre), thé, coquilles d'œufs, essuie-tout, fleurs fanées, cendres.



✓ Dans mon bac vert ou dans la colonne

J'utilise de préférence un sac OK Compost. Sinon je peux aussi utiliser un sac kraft ou même du papier journal.



✓ Dans un composteur*

Je les dépose en vrac.



* Des adaptations sont à prévoir. En savoir plus : <https://www.syndicat-centre-herault.org/blog/zero-dechets/le-compostage-a-la-maison-pourquoi-pas-vous/>

✗ JE NE METS PAS !

Sacs non compostables, déchets de jardin, coquillages, huile de friture...

À SAVOIR

Les déchets de jardin vont en déchèterie et non pas dans votre bac vert ou dans la colonne ou dans le composteur. Ces équipements sont destinés à la collecte des déchets alimentaires.

Astuce : compostez directement vos végétaux (tonte et petites tailles) dans votre jardin.

POURQUOI DOIS-JE TRIER mes déchets alimentaires ?

Vos déchets alimentaires sont compostables et constituent une véritable ressource ! Ils sont transportés sur la plateforme de compostage du Syndicat Centre Hérault, à Aspiran, où ils sont transformés en compost haut de gamme utilisable en Agriculture Biologique, contrôlé et répondant à de

fortes exigences qualitatives. Ce compost est utilisé par les particuliers et agriculteurs pour enrichir leurs sols en matière organique. Ainsi, les producteurs peuvent continuer de vous proposer de savoureux et généreux produits. Chaque année, en moyenne, grâce à votre geste de tri, 8 000 tonnes de déchets sont compostés sur le territoire.

A partir du 1er janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets alimentaires. C'est déjà le cas sur le territoire depuis plus de 20 ans !



ACCÈS EN DÉCHÈTERIE : MON BADGE OBLIGATOIRE

Pour plus de simplicité et de rapidité de traitement, j'opte pour l'application mobile "Tri et moi".



COMMENT OBTENIR mon badge ?



Je prépare mes pièces demandées : justificatif de domicile, pièce d'identité et certificat d'immatriculation (carte grise) de votre véhicule.



Je remplis le formulaire de demande en ligne sur : **syndicat-centre-herault.org** à la rubrique "Déchèteries".

Une fois mon compte validé, je reçois par mail :

- un login et mot de passe provisoire pour accéder à mon compte
- un code pour me connecter à l'application "Tri et moi"



Je télécharge l'application "Tri et moi" sur mon téléphone mobile (téléchargement possible sur cinq smartphones par foyer).



À chaque passage en déchèterie, j'ouvre l'application "Tri et moi", je scanne le QR code généré sur la borne d'accès pour ouvrir la barrière. J'entre en déchèterie !

Je ne dispose pas d'accès à internet pour créer mon compte :

je contacte le 04 67 88 18 46 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Un agent sera à ma disposition pour m'accompagner dans mes démarches.

Je n'ai pas de smartphone pour télécharger l'application :

une fois que j'ai créé mon compte, je recevrai un e-mail m'indiquant la procédure à suivre

TRIER MES DECHETS OCCASIONNELS

LE RÉSEAU DÉCHÈTERIES : MON SERVICE DE PROXIMITÉ

9 DÉCHÈTERIES

- situées à :
- > Aspiran
 - > Clermont l'Hérault
 - > Gignac
 - > Le Caylar
 - > Le Pouget
 - > Lodève
 - > Montarnaud
 - > Montpeyroux
 - > Octon



Jours et horaires d'ouverture des déchèteries sur syndicat-centre-herault.org

Les déchèteries sont des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (article R.511-9 du code de l'environnement).

Le règlement intérieur est consultable à l'accueil de la déchèterie, au siège du Syndicat Centre Hérault et sur syndicat-centre-herault.org

AGENT DE DÉCHÈTERIE un métier qui mérite le respect



Responsables du site et **garants du tri**, ces professionnels m'accueillent, veillent sur **ma sécurité** et me guident pour effectuer les dépôts dans les meilleures conditions possibles. **Je reste bienveillant et je respecte leurs indications**, le matériel, les infrastructures, ainsi que les consignes de tri, de sécurité et de circulation. En cas de non respect des consignes, ils peuvent me refuser l'accès à la déchèterie ou m'inviter à la quitter.

✓ Dédiées aux particuliers

Accessibles par badge avec 26 passages gratuits par foyer et par an. Les suivants sont payants.

✓ Accessibles aux professionnels

Sous certaines conditions. Accessibles par badge. Service payant dès le premier apport pour les professionnels acceptés.

⊘ Les professionnels du bâtiment

Ils ne sont pas acceptés en déchèterie, ils doivent se rendre dans une déchèterie professionnelle.

EN SAVOIR PLUS ?

syndicat-centre-herault.org

MES EMBALLAGES ET PAPIERS

SE TRIENT À
100%

✓ JE DÉPOSE

Tous mes **papiers**, tous mes **emballages en plastique**, en **métal** (même petits) et en **carton**.



TOUS LES PAPIERS
(livres abimés, enveloppes avec ou sans fenêtre, courriers, papiers cadeaux, sacs en papier propres...)



TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL
même petits (bouchons, couvercles, opercules, tubes...)



TOUS LES EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON

✓ Dans mon bac jaune ou dans la colonne



- Je les dépose **en vrac sans sac, bien vidés**, pas lavés **avec leur bouchon**.
- **Je ne les emboîte pas** car chaque matière se recycle séparément, les emballages emboîtés ne se recyclent pas.



BOUTEILLES ET FLACONS PLASTIQUE
(bien vidés, avec bouchons)



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES PLASTIQUE
(pots, barquettes, films, sacs, filets, suremballages etc.)

⊘ JE NE METS PAS !



emballages emboîtés emballages non vidés sacs poubelle emballages en verre piles et batteries appareils électriques déchets chimiques cartons tout objet

En déchèterie, ils sont recyclés ou valorisés.



POURQUOI DOIS-JE TRIER mes emballages et papiers ?

Vos emballages et papiers peuvent avoir une **seconde vie** ! Une fois séparés par forme et matière en centre de tri, ils sont transportés vers les différentes filières de **recyclage** pour **servir de matières à**

de nouveaux emballages ou produits. Cela permet d'éviter d'extraire de nouvelles matières premières. C'est le propre de l'**économie circulaire** : utiliser / consommer, trier, recycler, produire.

MES ORDURES MÉNAGÈRES

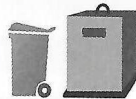
100%
ENFOUIES

✓ JE JETTE

Tout ce qui reste après le tri : couches, mégots, petits objets en plastique (stylos, feutres etc.), les mégots, les coquillages vides...



✓ Dans ma poubelle grise ou dans la colonne



Dans la colonne, j'utilise un sac poubelle fermé de 50 litres maximum.

Ce sont les déchets qui ne sont pas valorisés !

✗ JE NE METS PAS !

Les déchets alimentaires, tous les emballages et papiers, le verre, les cartons, les métaux, les textiles, le linge et les chaussures, les petits équipements électriques, les déchets chimiques (piles, pots de peinture...), les médicaments ...

À SAVOIR

Comme ces déchets ne sont **ni recyclables, ni valorisables, ni compostables**, ils seront enfouis sur le site d'enfouissement (ISDND) du Syndicat Centre Hérault situé à Soumont.

POURQUOI DOIS-JE TRIER mes ordures ménagères ?

• Vous protégez la planète.

Même si le site d'enfouissement, situé à Soumont, est géré de manière exemplaire pour protéger l'environnement, nous enfouissons plus de 20 000 tonnes de déchets par an. Chaque habitant produit en moyenne 199 kg de déchets par an qui sont enfouis, soit presque une tonne pour une famille de cinq personnes !

• Vous contribuez à la maîtrise des coûts

L'Etat taxe de plus en plus lourdement les déchets que nous enfouissons pour nous inciter à trier et à consommer autrement. Nous devons diviser par deux, maintenant et pour de bon, les tonnes de déchets enfouis. En 2031, nous ne pourrons plus enfouir localement. Exporter nos déchets vers d'autres territoires, coûtera beaucoup plus cher.

MES EMBALLAGES EN VERRE

100%
RECYCLÉS

✓ JE DÉPOSE

Bouteilles, flacons, bocaux et pots.



POURQUOI DOIS-JE TRIER mes emballages en verre ?

Vos emballages en verre peuvent avoir une **seconde vie car le verre se recycle à l'infini**. Il est initialement produit à partir de sable provenant de carrières de silice.

✓ Dans la colonne



Je les dépose **en vrac sans sac, bien vidés, pas lavés, sans bouchon ni couvercle**.

✗ JE NE METS PAS !

Bouteilles en plastique, vaisselle, ampoules et vitres cassées...

Fabriquer une tonne de verre, à partir de verre recyclé, permet d'économiser environ 650 kg de sable ! On limite également nos émissions de CO2 de 200 kg.

MES TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES

100%
RÉUTILISÉS
OU RECYCLÉS



PARTOUT EN FRANCE !

✓ JE DÉPOSE

Je peux aussi en faire don !

Vêtements, linge de maison, et chaussures.



POURQUOI DOIS-JE TRIER mes textiles ?

Ils seront réutilisés en seconde main, recyclés en nouveaux textiles et semelles, fibres pour rembourrage, chiffons, isolants etc. Plus d'infos sur : refashion.fr/citoyen

✓ Dans la colonne



Je dépose mes vêtements et mon linge de maison **propres et secs**, dans un **sac fermé (30 L)** et mes chaussures **liées par paire** dans un **sac fermé (30 L)**.

✓ Dans le local dédié en déchèterie



✗ JE NE METS PAS !

Articles humides, ni souillés...

